

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

DECISION DU MAIRE

DÉCISION N° DEC_2024_0056**TRAVAUX DE RÉFECTION DE TOITURES DE BÂTIMENTS COMMUNAUX
POUR LA VILLE DE RIVE DE GIER - MARCHÉ 24T0800 - LOTS 2 ET 3**

Le Maire de Rive de Gier,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L.2123-1, R.2123-1 et suivant ,
- Vu la délibération du conseil municipal n°DEL-2020-088 du 23 septembre 2020 autorisant la délégation de pouvoir au Maire des attributions prévues à l'article L2122-22 sus-visé,
- Vu la décision n°DEC_2024_0048 relative à l'attribution du lot 1 : gymnases Anquetil et Vinay - remplacement poly-carbonate à la société Kingspan light + air 69 800 Saint-Priest,
- Vu l'avis de marché lancé en procédure adaptée concernant les travaux de réfection de toitures de bâtiments communaux pour la ville de Rive-de-Gier, transmis le 07/06/2024 sur le profil acheteur mairie (AWS) et sur le journal d'annonces légales (JAL) « l'Essor Affiches Loire »,
- Vu l'avis de marché rectifié relatif à la prolongation du délai de remise des offres, transmis le 27/06/2024 sur le profil acheteur mairie (AWS) et sur le journal d'annonces légales (JAL) « l'Essor Affiches Loire »,
- Après étude des offres selon les critères définis dans le règlement de consultation,

DÉCIDE**ARTICLE 1 :**

D'attribuer le marché relatif aux travaux de réfection de toitures de bâtiments communaux pour la ville de Rive-de-Gier comme suit :

LOT 2 : Gymnase Guimier - Remplacement membrane EPDM + isolation à la société TBS BUILDING - 35 Rue des Frères Ponchardier - 42100 SAINT-ETIENNE.

Montant HT de l'offre de base : 139 180 €

Montant HT de la PSE : 60 781 €

Montant total HT (base + PSE) : 199 961,00 €

LOT 3 : Maison pour tous - Réfection toiture - Remplacement membrane + isolation à la société TBS BUILDING - 35 Rue des Frères Ponchardier - 42100 SAINT-ETIENNE pour un montant HT de 157 827,00 €.

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 042-214201865-20241004-DEC_2024_0056-AR



Le marché est conclu pour une durée de 12 mois maximum à compter de la notification et conformément au planning d'exécution proposé par le candidat.

ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des services et la trésorière principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cette décision.

La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de la Loire pour le contrôle de légalité.